

NEO ENGINEERING

Conseil en développement



LA FÉDÉRATION DES MATÉRIELS

Indice de coût de revient Location Evolution au 1er trimestre 2024

10 juillet 2024

1 -PREAMBULE

L'indice d'évolution de coût de revient a été construit en tenant compte au plus près des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier.

La structure des coûts obtenue a été réputée représentative du secteur Location.

A cette structure des coûts illustrée en pourcentage pour 18 composantes de charges, a été appliquée une imposition d'indices officiels pertinents, récurrents et fiables.

L'année de référence pour la production de l'indice de coût de revient Location est l'année 2019, qui correspond à la base 100.

Afin de produire l'indice de coût de revient Location, l'évolution des indices officiels et des indices composites est établie à partir de la pondération de chaque composante de charge, illustrée par la structure des coûts.

Cette synthèse met en évidence l'évolution de l'indice coût de revient Location au 1er trimestre 2024.

2 - DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1 - Sources des indices officiels

Les sources des indices officiels sont les suivantes :

- INSEE
- Le Moniteur
- Comité National Routier
- France Assureurs
- Syntec
- Banque de France

2.2 - Calcul de l'évolution trimestrielle de l'indice de coût de revient Location

Les indices officiels mensuels ou trimestriels sont recueillis de janvier 2019 à mars 2024. Il est ensuite calculé une moyenne annuelle des indices officiels, afin d'aboutir, par pondération des composantes de coûts, à l'indice annuel de coût de revient Location.

La tendance de l'année 2024 au 1er trimestre 2024 est calculée sur la base d'un planning des douze derniers mois glissants. En comparant la moyenne de la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 avec la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, il est fait état d'un pourcentage d'évolution de l'indice de coût de revient Location.

3 -EVOLUTION DE L'INDICE DE COUT DE REVIENT LOCATION AU 1ER TRIMESTRE 2024

L'indice de coût de revient Location du 1er trimestre 2024 est calculé sur la base d'un planning des douze derniers mois glissants. En comparant la moyenne de la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 avec la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, **il est fait état d'un pourcentage d'évolution de l'indice de coût de revient Location.**

La mise en évidence d'un indice trimestriel exprime une tendance pour l'année 2024, en attendant la production de l'indice de référence qui sera celui portant sur toute l'année 2024.

Sur la base d'un planning des douze derniers mois glissants, l'indice de coût de revient Location évolue de + 5,86% au 1er trimestre 2024.

Cette augmentation de + 5,86% est principalement due aux composantes de charges suivantes (par ordre décroissant d'impact sur l'augmentation) :

- L'évolution du taux de crédit aux entreprises entraîne une augmentation de 42,5% des charges financières.
- L'évolution des dotations aux amortissements influe de façon significative dans l'augmentation.
- L'évolution des charges de personnel (+ 3,89%) joue un rôle également important dans l'augmentation de l'indice au 1er trimestre 2024.
- L'indice des loyers commerciaux (ILC) augmente de +5,6%.

4 -EVOLUTION DES COMPOSANTES DU COUT DE REVIENT LOCATION AU 1ER TRIMESTRE 2024

Evolution des composantes du coût de revient Location

(12 mois glissant au 31 mars 2024 versus 12 mois glissant au 31 mars 2023)

Achats	Achats pièces détachées non refacturés	+ 4,3%
	Energies	- 10,5%
	Gazole non refacturé	- 14,2%
Charges externes	Transport de machines non refacturé	+ 1,8%
	Entretien et réparations du parc	+ 3,2%
	Traitement des déchets	- 4,7%
	Assurance bris de machine	+ 1,8%
	Assurance autres	+ 4,5%
	Loyer des locaux commerciaux	+ 5,6%
	Coût informatique	+ 4,1%
	Frais administratifs	+ 4,1%
	Frais de publicité et de marketing	+ 3,5%
Impôts et taxes	Impots et taxes	+ 3,5%
Charges de personnel	Charges de personnel	+ 3,9%
Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	+ 3,5%
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements sur immobilisations (parc)	+ 5,3%
	Dotations aux provisions sur actif circulant	+ 3,5%
Charges financières	Charges financières	+ 42,5%

Les composantes du coût de revient Location montre des tendances évolutives à la hausse, mais aussi à la baisse :

- La dotation aux amortissements et les charges de personnel augmentent respectivement de +5,3% et de +3,9%.
- Le taux moyen du crédit bancaire pour le financement des entreprises a fortement augmenté depuis l'été 2022 : il s'élève à 4,72% au 1er trimestre 2024.
- La hausse du coût des énergies, qui a eu lieu en 2022, s'est interrompue en 2023 : -14,2% au 1er trimestre 2024.
- Même observation pour le gazole professionnel que pour les énergies : -10,5% au 1er trimestre 2024.